

TRANSPORT EN BUS – LIGNES RENFORCÉES ET TAD

Transport en bus : des lignes renforcées et un Transport à la Demande (#TAD) créé

Coulommiers Pays de Brie Agglo avait sensibilisé la Région Ile-de-France et Île-de-France Mobilités sur la nécessité d'améliorer l'offre de bus sur le territoire.

Ce travail avec les instances régionales a porté ses fruits, puisqu'à compter de la semaine prochaine, le 2 septembre, **les lignes suivantes seront renforcées :**

- La ligne 34 entre La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre et Verdelot
- La ligne 41 qui relie Coulommiers, Jouarre et La Ferté-sous-Jouarre
- La ligne 56 qui relie la Ferté-sous-Jouarre, Septs-Sorts, Sammeron, Ussy-sur-Marne, Changis-sur-Marne et Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux à Meaux
- La ligne 62 qui relie La Ferté-sous-Jouarre, Septs-Sorts et Sammeron à Chessy

Une offre de Transport à la Demande entre La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre et La Ferté-Gaucher (du lundi au vendredi) est également lancée ce 2 septembre. Ce service permet sur réservation, de se rendre à la gare de La Ferté-sous-Jouarre depuis des arrêts définis sur les communes de La Ferté-Gaucher, Rebais et Jouarre, en proposant l'itinéraire le plus direct, établi en fonction des réservations.

+ D'INFOS SUR CES LIGNES



BUS 34 41 56

À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2019
VOS LIGNES VOUS EN OFFRENT +

LIGNE DE BUS
34, 41 ET 26



BUS 62 Express

À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2019
VOTRE LIGNE VOUS OFFRE +

LIGNE DE BUS
62 EXPRESS



BUS 43 TAD

À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2019
VIVEZ L'EXPÉRIENCE
DU TRANSPORT À LA DEMANDE !

LIGNE DE BUS
43 TAD

FOCUS TRANSPORT À LA DEMANDE

Ile-de-France Mobilités s'est enfin engagé à mettre en service trois autres circuits de Transport à la Demande dès le 1er janvier 2020, pour créer ou renforcer une offre vers #Coulommiers (Gare et Lycée notamment) :

- Une ligne desservira Beauthail-Saints et Amillis
- Une ligne desservira Dagny, Marolles-en-Brie, Chevru, et Choisy-en-Brie
- Une ligne interne à Coulommiers, en remplacement d'une ligne classique

Le Transport à la Demande : Comment ça marche ?

- 1- Rendez-vous sur la plateforme dédiée au Transport à la Demande, via l'application mobile TAD Ile-de-France, ou sur <https://tad.idfmobilites.fr/>, ou par téléphone au 09 70 80 96 63
- 2- Créer votre compte
- 3- Réserver votre trajet (à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à la dernière minute)
- 4- 30 minutes avant votre départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...), puis visualisez votre véhicule
- 5- Présentez-vous à votre arrêt, 5 minutes avant.
- 6- Le véhicule arrive et le conducteur valide votre présence. Validez votre titre de transport habituel

[#Transports](#) [#mobilités](#) [#VotreAggloAgit](#)

Actu du 30/08/2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS
01 64 75 38 90

Nous contacter

